LIMOGES METROPOLE

EXTRAIT DES PROCES VERBAUX
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 19 FÉVRIER 2025

L'ORDRE DU JOUR EST

Acquisition de parcelles de terrain situées à Bonnac-la-Côte, lieudits « Les deux Puys » et « Le Monteil » - propriété des consorts FAUCHER et AUROY

N° 17.10

M. ROUX Jacques, rapporteur, s'exprime en ces termes :

Mes chers collègues,

DÉLIBÉRATION

Acquisition de parcelles de terrain situées à Bonnac-la-Côte, lieudits « Les deux Puys » et « Le Monteil » - propriété des consorts FAUCHER et AUROY

1 DOCUMENT - *Publié le 27 Février 2025*

Délibération du 19 févier 2025

17_10.pdf
(.pdf, 206,4 Ko)

TÉLÉCHARGER